

Dimanche 30 avril – 3^{ème} dimanche de Pâques

Samedi 29 avril :

✠ **Annonciation à 18 h 30** : Messe d'adieu de Joseph MENU / Messe pour Jean ARNAUD / Angeline, Maurice, Jeanine et Gérard GENAND / Patricia TRANCHANT et Mimi AVÔ / Famille MASSON / Robert BEAUQUIS / Adélia DAMOITA / Andrée BETRIX / Jeanine LEGER / Gino GUALDI

Dimanche 30 avril :

✠ **Ste Geneviève à 10 h 30** : Messe d'adieu de Odette PETIT et de Rizzo SIMOMÉ / Messe pour Benoît MOUTHON / François REIG / Suzanne RICHOMME / Marie-Monique PERRIN / Marie-Françoise RITTAUD – Familles ANTHOINE-CHARVIER-MOGENIER-RITTAUD / Nicole MOUTHON et Roger TRANCHANT / Alexandre et Paulette SPALMACIN / Robert PITTET / Georgette & Marcel CROCHET et Robert PORTEFAIX / André et Bernard CORMIER / Hélène BOLLARD / Fernanda DA GLORIA FERREIRA (anniversaire) / Gianni COSTA / pour une malade / Angèle BRUYERE et famille

OFFRANDES : Le samedi 29 et le dimanche 30 avril : pour la paroisse.

CELEBRATIONS EN SEMAINE :

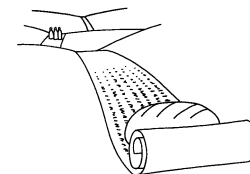
Mardi 2 mai	St Martin	8 h 30	Messe pour Jacques DELZORS
Mercredi 3 mai	Annonciation	8 h 30	Messe pour les défunts de la paroisse
Jeudi 4 mai	Sacré Cœur	9 h	Messe pour Marie BELLEVILLE / les défunts de la Paroisse
	Pervenches	15 h	La messe prévue ce jour est reportée au jeudi 11 mai
	Saint Etienne	18 h 30	Messe pour Simone BRUN, famille et amis
Vendredi 5 mai	Ste Geneviève	8 h 30	Messe pour Éric MIALLE
	La Tonnelle	15 h	Messe pour et aux intentions des résidents

Cette feuille paroissiale est disponible sur le site de la paroisse à partir du vendredi soir :
<http://diocese-annecy.fr/st-jean>



Paroisse
Saint Jean
aux portes d'Annecy

st-jean@diocese-annecy.fr
<http://diocese-annecy.fr/st-jean>
☎ : 04 50 69 09 70



Du 29 avril au 05 mai 2017

A propos des élections présidentielles 2017

L'Eglise n'appelle pas à voter pour l'un ou l'autre candidat mais, en rappelant les enjeux de l'élection, elle souhaite donner à chacun des éléments pour son discernement propre.

Elle redit l'importance du vote : acte citoyen, acte responsable dans une démocratie.

Elle replace ce scrutin présidentiel dans un processus démocratique qui ne s'y limite pas mais qui se prolongera dans les législatives (juin) et les sénatoriales (septembre) ; qui se traduit aussi dans d'autres formes de participation à la démocratie (démocratie participative locale, fonctionnement associatif) ; et qui s'accompagne enfin de l'engagement des citoyens dans la vie sociale.

Pour que notre démocratie ne se transforme pas en société de violence, il faut favoriser un véritable débat national sans posture, petite phrase, ni ambition personnelle ; un débat favorisé par un rôle ajusté des médias, qui n'amène pas à l'hystérisation ; un débat dans lequel le fait religieux a une place et les religions ont un rôle.

Quelle société voulons-nous construire ? A quel projet de société pouvons-nous aspirer ? Nous croyons en une société où l'être humain est plus qu'un élément du processus économique ou technologique. La dignité de notre société se reconnaît au respect des plus faibles de ses membres depuis le début de leur vie jusqu'à leur fin naturelle.

Une société vivante repose nécessairement sur la recherche du bien commun et la mise en œuvre de moyens de solidarité efficaces. L'Etat doit intégrer la solidarité dans la construction du projet de société et mettre en œuvre concrètement sa préoccupation des plus pauvres, des personnes âgées, des personnes handicapées, des chômeurs. Négliger les plus fragiles revient à diviser la société. L'Etat doit donc gérer positivement la tension entre un libéralisme sans contrôle et la sauvegarde des mécanismes de protection sociale.

Notre volonté de solidarité ne peut pas se réduire au cadre restreint de notre pays. La solidarité doit aussi s'exercer au niveau européen : l'Europe doit s'engager courageusement dans des politiques d'accueil. Elle doit, parallèlement, mettre en œuvre de véritables programmes de soutien dans les pays d'origine des migrations.

Enfin, ainsi que l'a rappelé le Pape François, nous avons une responsabilité commune envers l'humanité et les générations à venir sur le plan écologique. La sagesse nous invite à revoir urgemment nos modèles de consommation et à inventer un monde moins destructeur et plus juste.

Notre foi chrétienne nous appelle à l'Espérance pour construire une société plus juste, plus fraternelle dans ses diversités et plus respectueuse de chacun.

Mgr Olivier RIBADEAU DUMAS, Secrétaire général et Porte-parole

CELEBRATION DE LA VIE

Baptême :

Ils entreront dans la grande famille des chrétiens le dimanche 7 mai à Sainte-Geneviève : Sophia MOCELLIN, Victor MARIN, Marco RUSSO.

Première Communion : les enfants de la catéchèse feront leur première communion le dimanche 7 mai à Sainte-Geneviève.

Funérailles :

Nous avons accompagné :

- ✓ A Sainte-Geneviève : Odette PETIT, le jeudi 27 avril. La messe d'adieu à son intention sera dite le dimanche 30 avril à Sainte-Geneviève.

Nous prions pour elle et assurons sa famille de toute notre sympathie.

ANNONCES PAROISSIALES

Prière : le groupe de prière en lien avec le « Chemin Neuf » qui se rassemblait à l'Annonciation, se réunit désormais à la chapelle de Sainte-Geneviève, tous les mardis soir de 20h30 à 21h30.

Adoration :

A Sainte-Geneviève le jeudi 4 mai de 16h à 18h à la chapelle.

A Saint-Martin tous les vendredis de 20h à 21h jusqu'à la fin du mois de juillet.

Prière du Mois de mai :

- ♦ A Saint-Martin : Chapelet tous les mercredis à 18h30
- ♦ Chapelle Grabert à Loverchy : Chapelet tous les mardis à 20h, venez nombreux.

2^{ème} rencontre sur la « 1^{ère} annonce » pour les équipes baptême – mariage – funérailles – caté – accueil – de la paroisse le **mercredi 3 mai à 20h salle Geneviève aux Bressis.**

Lecture de la Parole : dimanche 7 mai à 9h à la maison paroissiale. Genèse ch. 13 et 14

Eveil à la foi : rencontre pour les enfants de 3 à 6 ans avec leurs parents le samedi 6 mai de 16h30 à 18h salle Francis et à la chapelle de Sainte-Geneviève.

Dimanche 6 mai à 10h30 à Sainte-Geneviève : 1^{ère} communion d'une vingtaine d'enfants de la paroisse.

Bilan du repas paroissial : recettes = 6 090 € - dépenses = 2 655 € / **Bénéfice = 3 435 €**
La somme est bienvenue dans les finances de la Paroisse : merci pour votre engagement !

Dimanche 14 mai une offrande sera proposée pour aider au financement du pèlerinage d'une jeune fille en Palestine en lien avec le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement). Plusieurs jeunes du diocèse « parrainés » par des paroisses participeront à ce pèlerinage en juillet prochain. Merci d'avance de votre participation.

DIVERS

Balade paroissiale : mercredi 3 mai, rendez-vous sur le parking de Sainte-Geneviève à 13h15. Balade selon la météo (grotte du Curé dans la Mandallaz ou faille de la Mandallaz). Il est conseillé d'avoir de bonnes chaussures de marche.

Permanences au Sacré-Cœur : Depuis ce début d'année 2017, l'accueil au presbytère du Sacré-Cœur a lieu **chaque semaine le mardi de 14h à 15h.** Merci pour les personnes qui assurent ce service. Notre vœu est que nous soyons nombreux à profiter de cette heureuse initiative.

Lecture de la **Lettre des Evêques de France : le sens du politique :** ch 10 + conclusion.
Rendez-vous vendredi 5 mai à 17h au presbytère du Sacré-Cœur.

VIE DU DIOCESE

- ✓ **Le calendrier de mai - la Maison du Grand Pré à Chavanod :** www.maisondugrandpre.fr :
ou sur le dépliant proposé par la Maison du Grand Pré-
 - Mercredi 3 mai de 20h à 21h30 : Méditation dans l'Esprit du zen
 - Jeudi 4 mai de 18h à 19h30 : Cours de danse indienne
 - Jeudi 11 mai de 18h à 19h30 : Cours de danse indienne

